



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du lundi 23 Octobre 2023
Procès-Verbal N° DIS.N°03 23/24
[DECISION DE LA COMMISSION](#)

Affaire n°1 :

FONBEAUZARD FC / LABEGE FC – Match amical – catégorie Séniors

Club de FONBEAUZARD FC

5 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles dont 2 matches avec sursis à compter du 30.10.2023
Motif : acte de brutalité/adversaire, constatée par certificat médical

Club de LABEGE FC

1 match ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 30.10.2023
Motif : comportement excessif/adversaire

Affaire n°2 :

COMMINGES ST. GAUDENS 2 / LONGAGES AS du 30.09.2023 – SD2 – Poule A

Club du CSGF

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles dont 1 match avec sursis,
Motif : acte de brutalité/joueur, pendant action de jeu, constatée par certificat, sanction minimisée au vu du caractère non intentionnel

Affaire n°3 :

SAINT LYS O. / CASTELNAU EST du 30.09.2023 – SD1

Club de ST.LYS O

Match perdu par pénalité à l'équipe
Motif : comportement du public, responsable de l'arrêt de la rencontre.

2 matches de suspension de terrain par révocation du sursis pour l'équipe D1 du
13.03.23 PV 16.22/23 à compter du 06.11.2023

Affaire n°4 :

PORTET CARREFOUR REC / BEAUZELLE FC du 30.09.2023 – SD2 – Poule B

Club de PORTET.CARREFOUR.REC 2

2 points de retrait avec sursis à l'équipe pour le comportement du public

Affaire n° 5 :

ESCALQUENS FC / ST.ORENS FC 2 du 30.09.2023 – SD3 – Poule B

Club d'ESCALQUENS FC

1 match automatique + 1 match ferme de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : Comportement excessif/joueur hors rencontre

Club de ST. ORENS FC

1 match automatique + 1 match ferme de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : Comportement excessif/joueur hors rencontre

Rappel à l'ordre pour le comportement du public